



Reconnaissance de dettes entre époux

Par **kikidu41**, le **26/07/2010** à **22:10**

Bonjour,

Un époux peut-il faire une reconnaissance de dettes à son conjoint ?

Nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens.

J'ai plusieurs fois réglé des dettes de mon mari (env 20 000€).

Comment puis-je les récupérer ?